

**Avis de Décès**

**CHAMPAGNE-SUR-SEINE (77)**  
Mme RAVAND, son épouse ;  
Sa fille et son gendre,  
Ses petits-enfants,  
Son arrière-petite-fille,  
Ainsi que toute la famille

ont la tristesse de vous faire part du décès de

**M. Jean RAVAND**

survenu le 27 mai 2021,  
à l'âge de 77 ans.

Un recueillement aura lieu à la chambre funéraire FB Marbrier Pompes Funèbres, 52 rue Francis Poulenc à Champagne-sur-Seine, le mercredi 2 juin 2021 à 15H00, suivi du crématorium de Saint-Fargeau-Ponthierry, dans l'intimité familiale.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

La famille ne souhaite ni fleurs, ni couronnes.

Une boîte à dons sera mise à disposition en faveur de la Myopathie.

F.B. MARBRIER  
CHAMPAGNE-SUR-SEINE, AVON,  
FONTAINEBLEAU,  
MONTEREAU-FAULT-YONNE

**La reproduction  
de nos  
petites annonces  
est interdite**

**VAUX-LE-PÉNIL (77)**  
M. Jean-Paul MOREAU, son époux ;  
M. et Mme Patrick MOREAU, ses  
enfants ;  
Alice et Camille, ses petites-filles ;  
Ainsi que toute sa famille

ont la tristesse de vous faire part du décès de

**Mme Jeannine MOREAU  
née PENOT**

survenu le 28 mai 2021,  
à l'âge de 87 ans.

Un hommage lui sera rendu au crématorium de Saint-Fargeau-Ponthierry, le 2 juin 2021.

Ses obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité familiale.

P.F. ROC'CLERC  
77190 DAMMARIÉ-LES-LYS  
01 64 37 21 89



Odella.fr  
Votre accompagnement funéraire

Décès d'un proche ?  
Publiez vos avis de décès,  
remerciements et hommages  
sur la plateforme Odella.fr

Un service proposé par **Le Parisien**  
CARNET DU JOUR

**Le Parisien**  
Conférences,  
débat, salons,  
Faites part de vos événements  
dans le Parisien  
01 87 39 80 00  
carnets@teamedia.fr  
www.annoncesleparisien.fr  
TEAM  
MED/A

01 87 39 80 00  
contact@odella.fr  
odella.fr/lp/leparisien

**Souvenirs**

**Anniversaire de décès :  
Coluche, 35 ans déjà**

Ce contenu est  
proposé par



Affublé de sa salopette bleu ciel, de son T-shirt jaune, l'humoriste aux petites lunettes rondes et au nez rouge nous a quittés il y a déjà 35 ans, le 19 juin 1986. Celui qui faisait rire des salles entières sur fond de satire sociale n'a pas pris une ride dans le cœur des Français. Retour sur la carrière de Coluche.



©Martino75/Wikimedia

**Jeunesse et début de carrière  
de Coluche**

De son véritable nom Michel Colucci, Coluche est né le 28 octobre 1944 à Paris d'une mère fleuriste et d'un père peintre. D'origine italienne, Coluche grandit donc aux côtés de sa mère et de sa sœur Danièle. L'humoriste n'est pas particulièrement adepte de l'école. A l'âge adulte, Coluche enchaîne les petits boulots. Véritable touche-à-tout, il passe de la télégraphie à la livraison, en passant par le service dans un café, à la photographie. A partir des années 60, Coluche se lance dans la musique. Il reprend des titres connus et monte sur la scène de quelques cabarets parisiens tels que *La Galerie 55*, *Le Port du Salut*. La carrière

de Coluche débute lorsque Jacques Martin, en 1971, le recommande à Georges Folgoas, producteur de *Midi magazine*. Les années suivantes, Coluche enchaîne les apparitions dans des séries télévisées, mais aussi dans des spots publicitaires.

**Le succès au rendez-vous**

Les années 1970 marquent le début de la célébrité pour Coluche qui, à trente ans, propose un premier sketch à succès : *C'est l'histoire d'un mec* et impose son personnage à la fois benêt, qui a du mal à s'exprimer, aux allures de pauvre garçon, victime de la société.

Lire la suite sur [Odella.fr](http://Odella.fr)

Rendez-vous sur [odella.fr/coluche](http://odella.fr/coluche)

pour laisser une pensée sur l'espace commémoratif dédié à Coluche.

**Annonces 77 JUDICIAIRES & LÉGALES**

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2021 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 81 - 82 - 83 - 84 - 85. La tarification des annonces judiciaires et légales est définie par l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 7 décembre 2020 et est la suivante pour les départements d'habitation du Parisien : Annonces judiciaires et légales de Constitution de sociétés commerciales : tarif forfaitaire : Société anonyme (SA) 395€ HT - Société par actions simplifiée (SAS) 187€ HT - Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) 141€ HT - Société en nom collectif (SNC) 218€ HT - Société à responsabilité limitée (SARL) 147€ HT - Société à responsabilité limitée unipersonnelle (ditte « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) 124€ HT. Annonces judiciaires et légales hors Constitution de sociétés commerciales : tarifs HT à la ligne : 60 (4,37 €) - 75/82/93/94 (5,39 €) - 77/78/85 (5,14 €)

**LES MARCHÉS PUBLICS**  
Consultez aussi nos annonces sur  
<http://avisdemarches.leparisien.fr>

**Marchés  
+ de 90 000 Euros**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

**COMMUNE GUERARD**

Nalis Daniel, Place de la mairie  
77580 Guerard  
tél. : 01-64-75-68-88  
Courriel : [dgs@guerard.fr](mailto:dgs@guerard.fr)  
Adresse internet du profil d'acheteur (retrait DCE et dépôt des offres) :  
[www.e-marchespublics.com](http://www.e-marchespublics.com)

Objet du marché : **Rénovation partielle de l'Ecole Maternelle de la Prairie Avenue de la Binache 77580 Guerard**  
Date prévisionnelle de commencement des travaux : 01 Juillet 2021

Renseignements relatifs aux lots :  
Lot n 1 : Gros oeuvre / VRD.  
Lot n 2 : Etanchéité / Couverture.  
Lot n 3 : Electricité courants forts et faibles, SSI.

Lot n 4 : CVC, Plomberie.  
Lot n 5 : Menuiseries extérieures métalliques, Vitrerie.  
Lot n 6 : Peinture intérieure et extérieure, revêtements de sols souples.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant).  
- Capacités techniques et financières de l'entreprise notamment concernant les capacités techniques et la possession éventuelle et non exclusive des qualifications suivantes : LOT 1 : Qualibat 2112, LOT 2 : Qualibat 3213, LOT 3 : Qualifelec E2 (Impératif), LOT 4 : Qualibat 5112 - 5213 - 5311, LOT 6 : Qualibat 6112 - 6222

- Références sur des projets similaires datant de moins de cinq ans  
Type de procédure : Procédure adaptée  
Date limite de réception des offres : 18 Juin 2021 à 12:00

Justifications à produire quant aux qualités

et capacités du candidat : DC1, DC2, DC7 ou attestations, attestations d'assurances, dossier permettant de juger de la capacité technique et financière et des références du candidat

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : 202100200  
Renseignements complémentaires : Renseignements techniques : Agence Fromageot-Godet, M. Patrick Godet, Architecte 01.64.34.25.25

Procédure de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000, Melun, Téléphone : 01-60-56-68-30,  
Date d'envoi du présent avis à la publication : 11 Mai 2021.

**Enquête publique**

**COMMUNE DE TRILPORT**

**AVIS  
D'ENQUETE PUBLIQUE  
PROJET DE REVISION ALLEE N1  
DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par arrêté municipal n 2021-54 du 04-05-2021, le Maire de la commune de Trilport a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision alléée n 1 du Plan Local d'Urbanisme de Trilport.

L'objectif de la procédure porte sur la réduction de la liste des bâtiments remarquables.

A cet effet, le Président du tribunal administratif de Melun a désigné Monsieur Christophe BAYLE en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera  
Du jeudi 27 mai 2021  
au mercredi 30 juin 2021 inclus.  
En mairie de Trilport  
(siège de l'enquête publique)

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la

disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales :  
le samedi 29 mai 2021 de 9 h 00 à 12 h 00,  
le samedi 12 juin 2021 de 9 h 00 à 12 h 00,  
le mercredi 30 juin 2021 du 14 h 00 à 17 h 00.

Le dossier d'enquête publique comprend :  
- Le dossier de révision alléée n 1 du PLU,  
- Le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint des personnes publiques associées et consultées,  
- Le bilan de la concertation,  
- Les pièces administratives annexes.

Pendant toute la durée de l'enquête le dossier sera disponible :  
- En mairie de Trilport 5 rue du Général de Gaulle 77470 Trilport où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture soit les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00, les mardis de 14 h 00 à 18 h 00, les samedis de 9 h 00 à 12 h 00, à l'exception des dimanches et jours fériés.

- Le projet pourra être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : [www.plu-trilport.fr/actualites](http://www.plu-trilport.fr/actualites). Les observations pourront également être formulées à l'adresse suivante : [plu@trilport.fr](mailto:plu@trilport.fr)

- Dès la publication du présent arrêté, toute personne pourra, sur sa demande, adressée au maire, et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :  
- Sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, qui sera tenu à la disposition du public au siège de la mairie.  
- Par courrier postal à l'attention du commissaire-enquêteur au siège de l'enquête en mairie.

Et par courriel à l'adresse suivante [plu@trilport.fr](mailto:plu@trilport.fr), avant le 30 juin 2021 à 17 h 00.

Ces observations, propositions et contre-propositions seront tenues dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique :  
- le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la mairie de Trilport et publiés sur son site Internet, où ils pourront

être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.  
- le dossier sera soumis pour approbation au conseil municipal, éventuellement amendé pour tenir compte des résultats de l'enquête.

**COMMUNE DE LISSY  
(77550)**

**Enquête publique sur l'élaboration du  
Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

**1ère insertion**

Par arrêté n2021/010 du 20 mai 2021, le Maire de Lissy a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme se veut garante de la cohérence de l'aménagement du territoire communal pour les années à venir. Ce projet communal se base sur les spécificités du territoire et permet de répondre aux objectifs et enjeux de son développement en :

Organisant le développement communal en tenant compte des réseaux et contraintes Reclant les limites des zones urbaines en fonction de la situation existante, et adaptant le règlement aux nouveaux textes législatifs et réglementaires

Maintenant le caractère fortement rural de la commune Ramenant le taux de croissance à un seuil raisonnable

Pérennisant l'activité agricole et préservant les terres agricoles communales très riches pour la culture de denrées

Favorisant l'émergence d'une biodiversité en appui des mares

Adaptant l'outil agricole notamment pour la sauvegarde du patrimoine architectural majeur dans le paysage et l'histoire communale.

A cet effet le Président du Tribunal Administratif a désigné M. LAMBERT Jean-Luc, ingénieur géologue retraité, en qualité de commissaire enquêteur pour mener l'enquête susvisée.

L'enquête publique se déroulera du :  
**15 juin 2021 à 9h30 au 15 juillet à 18h30**  
soit pendant **31 jours consécutifs**.

En mairie de Lissy aux jours et horaires d'ouverture habituels.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Lissy aux dates et horaires suivants :  
mardi 15 juin 2021 de 9 h 30 à 12 h 30  
samedi 3 juillet 2021 de 9 h à 12 h  
jeudi 15 juillet 2021 de 15 h 30 à 18 h 30

En raison du contexte sanitaire, le public sera tenu de porter obligatoirement un masque au sein des locaux administratifs lors de sa consultation du dossier d'enquête publique et durant sa réception par le Commissaire enquêteur lors de ses permanences.

Le dossier d'enquête publique comprend :  
la note de présentation au titre de l'article R.123-8 du code de l'Environnement le dossier d'élaboration du PLU arrêté le bilan de la concertation

les avis des personnes publiques associées la décision de l'autorité environnementale dispensant d'évaluation environnementale l'élaboration du PLU.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable :

Sur papier et sur un poste informatique, en mairie de Lissy, aux jours et horaires

habituels d'ouverture : les lundis et mardis, de 11h00 à 12h30, le jeudi de 15 h à 18h30, le vendredi, de 10h00 à 11h00 et de 14h à 15h30, à l'exception des mercredis, samedis, dimanches et des jours fériés, ainsi que lors des permanences du commissaire enquêteur.

sur le site internet de la mairie de Lissy : [www.ville-lissy.fr](http://www.ville-lissy.fr)

Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Lissy dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions en langue française ;

Sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le com-

missaire enquêteur, qui sera tenu à la disposition du public au siège de la mairie de Lissy, aux jours et horaires habituels d'ouverture

Par courrier postal à l'attention de M. LAMBERT, commissaire enquêteur au siège de l'enquête en Mairie - Place Roger Chauveau, 77550 Lissy.

Par courriel à l'adresse suivante : [enquetepublique.plu@ville-lissy.fr](mailto:enquetepublique.plu@ville-lissy.fr)

Ces observations, propositions et contre-propositions seront tenues dans les meilleurs délais à la disposition du public en mairie et seront accessibles sur le site internet de la mairie de Lissy : [www.ville-lissy.fr](http://www.ville-lissy.fr)

Elles seront par ailleurs communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la Mairie de Lissy et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site internet : [www.ville-lissy.fr](http://www.ville-lissy.fr)

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de l'élaboration du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet d'élaboration PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives à cette enquête peuvent être demandées auprès de Mme Da Silva au secrétariat de la mairie de Lissy au 01 64 38 85 90.

**Le Parisien**  
**Rapidité et  
souplesse d'un  
quotidien leader  
en IDF et l'Oise**